



Le 24 Mars 2023

DELIBERATION N° 2023 – 7.1 - 25

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 24 Mars 2023

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 12

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2023 -7.1 - 25 - BUDGET PRIMITIF 2023 - FRICHE INDUSTRIELLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte et vote à l'unanimité, le budget primitif 2023 de la friche industrielle équilibré comme suit :

| | |
|----------------|--------------|
| Fonctionnement | 28 057,22 € |
| Investissement | 281 000.00 € |
| TOTAL | 309 057,22 € |

Voté à l'unanimité

En Mairie, le 12 Avril 2023

Le Maire

Hubert LECARPENTIER